

# TOTAL RESPECT POUR NOS COMPAGNONS CHEVAUX

## **PETITION EN FAVEUR DU STATUT D'ANIMAUX DE COMPAGNIE POUR LES CHEVAUX**

Le statut culturel du cheval évolue vers celui d'animal de compagnie, pourtant, juridiquement, le cheval reste un «*animal de rente*». Et en France, chaque jour chevaux et poulains sont exploités massivement mais aussi tués pour être mangés.

Les poulains, élevés pour la viande, ont entre 6 et 9 mois lorsqu'ils sont abattus. Les jeunes chevaux de trait et les chevaux adultes de réforme (courses et centres équestres) ayant été utilisés par les humains, pour leurs jeux et leur plaisir, sont «*mis à la poubelle*» dans les abattoirs, après l'enfer du transport.

Pour les chevaux, nous demandons :

*L'obtention du statut d'animaux de compagnie, au même titre que les chiens et les chats, et par conséquent, l'interdiction de la consommation de la viande chevaline.*

NOM	PRÉNOM	ADRESSE COMPLÈTE	PAYS	SIGNATURE	
					1
					2
					3
					4
					5
					6
					7
					8
					9
					10
					11
					12
					13
					14
					15
					16
					17
					18
					19
					20

Date limite : 31 DECEMBRE 2012

Nbre de signataires



A Retourner à ONE VOICE, Département Administratif et Missions,  
12 rue Gustave Eiffel - 44810 HERIC  
Tél : 02 51 83 18 10 / Fax : 02 51 83 18 18  
www.one-voice.fr / email : info@one-voice.fr

**CETTE PETITION SERA REMISE AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE**